

Paris, le 3 février 2020

Vivendi va faire appel de la décision rendue aujourd'hui par un tribunal de Milan. Il continuera de défendre les droits des actionnaires minoritaires contre le projet de fusion de Mediaset (MediaFor Europe) devant les tribunaux en Europe

Vivendi prend acte de la décision d'un tribunal de Milan qui a rejeté aujourd'hui les demandes de Vivendi et Simon Fiduciaria de suspendre les résolutions adoptées par les assemblées générales des actionnaires de Mediaset des 4 septembre 2019 et 10 janvier 2020 relatives au projet de fusion MediaForEurope.

Le Tribunal, statuant en référé, s'est limité à évaluer les conséquences d'une suspension du processus de fusion pour les deux parties. Il a conclu que le préjudice pour Vivendi ne serait pas irréparable dans la mesure où il pourrait prétendre à des dommages et intérêts.

Vivendi est convaincu que les récentes décisions et opinions judiciaires, notamment celle de l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) rendue en décembre 2019, lui donneront finalement raison. Il continue donc à défendre fermement sa position via tous les moyens légaux. Une audience devant un tribunal d'Amsterdam aura lieu le 10 février 2020 et d'autres actions en référé ou sur le fond ont déjà ou seront engagées en Italie et en Espagne.

Vivendi reste pleinement convaincu que le projet de fusion Mediaset porte gravement atteinte aux intérêts des actionnaires minoritaires. Il continue également de penser que la décision du conseil d'administration de Mediaset d'exclure à plusieurs reprises certains actionnaires minoritaires du vote, en s'appuyant sur une interprétation de la loi italienne sur les médias qui a été sévèrement contestée par l'avocat général de la CJUE, sera finalement rejetée devant les tribunaux.

A propos de Vivendi

Vivendi travaille depuis 2014 à la construction d'un groupe européen d'envergure mondiale dans les contenus, les médias et la communication. Dans la création de contenus, le Groupe détient des actifs puissants et complémentaires dans la musique (Universal Music Group), les séries et films (Groupe Canal+), l'édition (Editis) et les jeux vidéo (Gameloft), qui sont les contenus de divertissement les plus consommés dans le monde. Dans la distribution, Vivendi a acquis et repositionné Dailymotion pour doter ses contenus d'une nouvelle vitrine numérique. Le Groupe s'est également rapproché de plusieurs opérateurs télécoms et plateformes afin d'élargir au maximum ses réseaux de distribution. Dans la communication, Havas dispose d'une expertise créative unique dans la valorisation des contenus gratuits et dans les formats courts, de plus en plus utilisés sur mobile. Par ailleurs, dans le spectacle vivant, la valorisation de franchises et la billetterie, Vivendi explore de nouvelles activités complémentaires de ses métiers, fédérées sous Vivendi Village. Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré et créant ainsi plus de valeur. www.vivendi.com